

6. PRESENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

6.1 PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme Natura 2000 vise à restaurer, entretenir ou conserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire, ainsi que les habitats d'espèces, en prenant en compte les activités socio-économiques inhérentes au site. Le programme d'actions présenté ici est issu du travail de concertation mené avec l'ensemble des acteurs lors des groupes de travail, comités de pilotage et transmission via le site internet. Il constitue un plan de conservation des milieux et des espèces en lien avec les acteurs locaux.

Les actions présentées ci-dessous se doivent également d'intégrer la législation en vigueur, et prendre en compte les documents de planification ainsi que les politiques publiques de différentes échelles. Dans les fiches, des outils sont proposés afin de travailler à la réalisation des objectifs :

- 3 outils Natura 2000 sont mobilisables tels que les Contrats Natura 2000 (Contrat non agricole non forestier, contrat forestier), les Contrats agricoles (MAEt) et la Charte Natura 2000
- Des outils hors contrats qui supposent une recherche de financement de la part de l'animateur

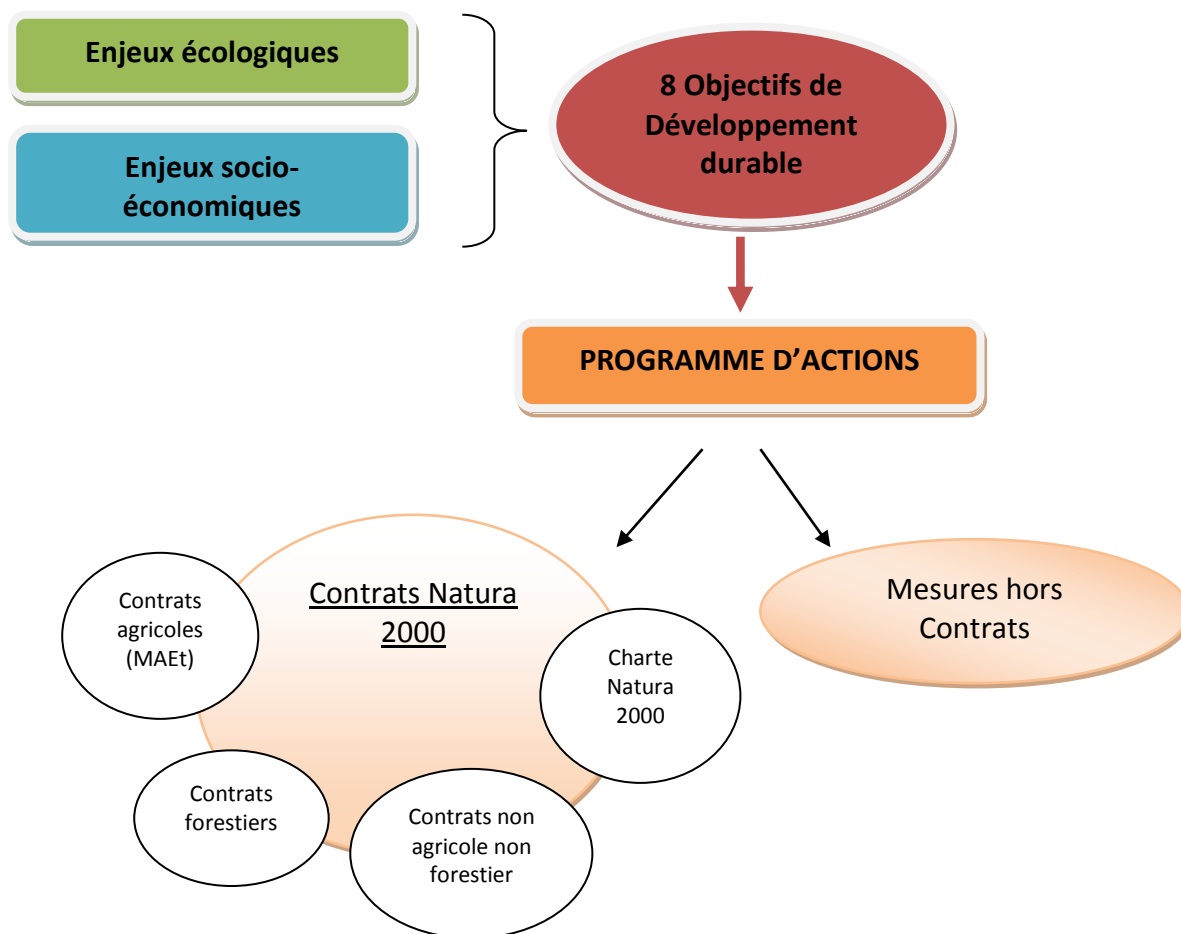


Figure 47. Présentation des outils résultant de l'identification des enjeux et des objectifs

6.2 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif de développement durable	Objectifs opérationnels	Code action	Actions	Priorité	Code action opérationnelle	Actions opérationnelles
1 Favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire	Préserver la fonctionnalité des habitats agropastoraux	PA - 1	Restauration et/ou entretien des milieux agropastoraux d'intérêt communautaire	1	1,1 1,2 1,3	Lutte contre la fermeture des milieux agropastoraux par le broyage des ajoncs Lutte contre l'envahissement des milieux agropastoraux par les ligneux Lutte contre la fermeture des milieux agropastoraux par fauche précoce des fougères
		PA - 2	Mise en place d'un pâturage adapté aux différents milieux	1	2,1 2,2 2,3 2,4	Favorisation d'un pâturage extensif des landes d'intérêt communautaire Limitation du pâturage sur les secteurs à fort enjeu pour la préservation des zones humides Amélioration des équipements pastoraux nécessaires à la mise en place d'une gestion pastorale adaptée
2 Préserver les habitats forestiers, notamment ceux abritant des insectes saproxyliques d'intérêt communautaire	Maintenir les habitats des insectes saproxyliques d'intérêt communautaire existants	FS - 1	Conservation des habitats avérés d'espèces saproxyliques d'intérêt communautaire	2	2,1	Maintien d'arbres morts et sénescents Mise en place d'effets de sénescence
		FS - 2	Conservation des habitats potentiels d'espèces saproxyliques d'intérêt communautaire	2	2,1	Mise en place d'effets de sénescence
3 Maintenir les zones humides d'intérêt communautaire	Assurer la conservation pérenne des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des insectes saproxyliques d'intérêt communautaire	FS - 3	Favorisation de la régénération des habitats forestiers	1	3,1 3,2	Mise en défens de zones de régénération Favorisation de la régénération naturelle, ou artificielle par plantation si nécessaire
		FS - 4	Amélioration des capacités d'accueil du site pour la faune saproxylique	1	4,1	Pratique de la taille en retard pour assurer un habitat relais
4 Préserver les zones humides d'intérêt communautaire	Conserver les cortèges d'espèces et la fonctionnalité des zones humides	ZH - 1	Restauration des zones humides dégradées	1	1,1 1,2	Mise en défens des zones humides les plus menacées Mise en place de mesures expérimentales de gestion de zones humides
		ZH - 2	Entretien des zones humides	2	2,1	Lutte contre l'envahissement des zones humides par les ligneux et les herbacées colonisatrices par débroussaillage et/ou fauche
5 Préserver les stations d'espèces végétales des ravins (Soldanelle, Trichomanes) et d'espèces animales cavernicoles (Escargot de Quimper)	Préserver les gîtes à chauves-souris	HC - 1	Protection des sites de reproduction et d'hibernation	1	1,1 1,2 1,3 1,4 1,5	Favorisation du conventionnement de préservation et/ou de gestion Mise en tranquillité des gîtes sensibles Marquage et maintien des arbres-gîtes Amélioration de la capacité d'accueil du bâti Prise en compte des gîtes dans la réhabilitation et/ou la restauration du bâti Maintien ou création de clairières
		HC - 2	Préservation de la qualité des terrains de chasse et de la mosaïque de milieux	2	2,1 2,2 2,3 2,4 2,5	Favorisation de l'hétérogénéité des classes d'âge dans les peuplements forestiers Limitation ou absence de fertilisation des prairies Mise en place/maintien de la fauche tardive sur les prairies d'intérêt communautaire Conservation de bandes enherbées en lisière de parcelles
6 Améliorer la connaissance scientifique du site	Mieux évaluer et suivre l'état de conservation des espèces sub-endémiques d'intérêt communautaire	EV - 1	Évaluation et suivi de l'état de conservation des espèces sub-endémiques d'intérêt communautaire	1	3,1 3,2 3,3	Maintien et entretien des ripisylves Restauration et entretien des haies et des alignements d'arbres Réhabilitation d'une typologie des haies et d'un recueil des pratiques de gestion Mise en place d'une veille scientifique sur les stations présentes sur le site
		EV - 2	Évaluation de la faisabilité d'un périmètre de protection réglementaire	2	1,1 1,2	Analyse de l'état des stations, et des mesures adaptées à la conservation des espèces sub-endémiques, à l'échelle du Pays Basque
7 Evaluer les effets des mesures de gestion mises en place sur le site	Assurer la protection des stations des espèces végétales et animales sub-endémiques d'intérêt communautaire	EV - 3	Mise en place d'une surveillance des stations	3	2,1	Réalisation d'une étude de préfiguration d'un dispositif de protection réglementaire sur les ravins du site
		CS - 1	Réalisation d'un complément d'inventaire des espèces d'intérêt communautaire	2	3,1	Mise en place d'une surveillance des ravins par des agents assermentés
8 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	Améliorer la connaissance sur les espèces d'intérêt communautaire	CS - 2	Finalisation de la description des milieux rocheux d'intérêt communautaire	3	1,1	Réalisation de prospections pour la recherche des gîtes d'hibernation de chauves-souris
		EG - 1	Évaluation des effets de mesures de gestion	1	1,2	Réalisation d'une description complète des habitats rocheux d'intérêt communautaire (relevés phytosociologiques, conditions stationnelles)
8 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	Favoriser l'appropriation des enjeux écologiques	EG - 2	Mise en place d'une veille sur les espèces envahissantes	3	1,1 1,2 2,1 2,2	Définition et mise en place d'un suivi des résultats des opérations de gestion Coordination de la rédaction de guides de gestion conservatoire des principaux habitats à enjeux du site Veille sur les espèces envahissantes Lutte contre les espèces envahissantes
		ISA - 1	Information et sensibilisation des différents publics	1	1,1 1,2 1,3 1,4 1,5	Organisation de sorties découverte pour le grand public Organisation de chantiers bénévoles de préservation des habitats d'intérêt communautaire Réalisation de supports d'information sur les enjeux écologiques du site Publication d'une lettre de liaison Natura 2000
8 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	Impliquer les différents publics dans la préservation du patrimoine naturel	ISA - 2	Favorisation de l'échange sur l'utilisation du site	1	2,1	Diffusion des informations relatives au site Natura 2000 sur le site internet du STVU
		ISA - 3	Formation des prestataires du bâtiment à la vulnérabilité des chauves-souris	2	2,1 2,2	Intégration des enjeux Natura 2000 dans les outils et documents de planification (commissions d'écobuage, PLU, plans touristiques) Organisation de journées thématiques à destination des usagers du site (agriculteurs, acteurs du tourisme, forestiers, chasseurs..)
8 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	Mutualiser les actions des animateurs Natura 2000 en Pays-Basque	ISA - 4	Conduite de projets avec les scolaires et les étudiants	2	3,1	Organisation de formations sur le thème des chauves-souris, à destination des professionnels de la restauration du bâti Conduite de chantiers écoles de préservation des habitats d'intérêt communautaire
		ISA - 5	Coordination des actions avec les autres opérateurs Natura 2000 du Pays Basque	2	4,1 4,2	Conduite d'études relatives au site Natura 2000, dans le cadre de projets pédagogiques
8 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire	Mutualiser les actions des animateurs Natura 2000 en Pays-Basque	ISA - 6	Diffusion partagée sur la gestion des sites Natura 2000	2	5,1	Organisation de réunions de coordination des projets menés sur les sites Natura 2000 du Pays Basque
		ISA - 6	Diffusion partagée sur la gestion des sites Natura 2000	2	6,1	Participation à la réalisation d'un site internet Natura 2000 en Pays Basque

Figure 48. Les 8 objectifs de développement durable développés en actions opérationnelles

6.3 PRESENTATION DES FICHES ACTIONS

A partir des 8 objectifs de développement durable, qui restent des objectifs conceptuels, des objectifs opérationnels ont émergé. Les actions opérationnelles viennent répondre à ces objectifs.

Voici le récapitulatif des fiches actions :

Les 8 objectifs de développement durable sont déclinés pour chacun en objectifs opérationnels, décrivant de manière concrète l'objectif à atteindre sur le site. Pour chaque objectif opérationnel, une/des action(s) sont présentées pour atteindre l'objectif. Sous chaque action, peuvent être regroupées plusieurs actions opérationnelles.

Favoriser un pastoralisme adapté au maintien des habitats d'intérêt communautaire ► PA

PA 1 - Restauration et/ou entretien des milieux agropastoraux d'intérêt communautaire

PA 2 - Mise en place d'un pâturage adapté aux différents milieux

Préserver les habitats forestiers, notamment ceux abritant des espèces saproxyliques d'intérêt communautaire ► FS

FS 1 - Assurer le renouvellement des peuplements forestiers d'intérêt communautaire

FS 2 - Conserver les habitats avérés

FS 3 - Conserver les habitats potentiels

FS 4 - Favoriser la régénération naturelle/artificielle des habitats forestiers

FS 5 - Favoriser le dépérissement des arbres, favorable à l'accueil des populations

Maintenir les zones humides d'intérêt communautaire ► ZH

ZH 1 - Restaurer les zones humides dégradées

ZH 2 - Entretenir les zones humides

Préserver les habitats des chiroptères ► HC

HC 1 - Protéger les sites de reproduction et d'hibernation

HC 2 - Favoriser la mosaïque de milieux

HC 3 - Maintenir/restaurer les corridors de déplacement

HC 4 - Préserver les terrains de chasse favorables

Préserver les stations d'espèces végétales des ravins et d'espèces animales cavernicoles ► EV

EV 1 - Organiser une veille scientifique sur les stations

EV 2 - Réfléchir à un périmètre de protection réglementaire

Améliorer la connaissance scientifique du site ► CS

CS – 1 Effectuer un complément d'inventaire des espèces d'intérêt communautaire

CS – 2 Rédaction d'un guide de gestion

Informier, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion durable de leur territoire ► ISA

ISA 1 - Informer et sensibiliser les différents publics

ISA 2 - Favoriser l'échange sur l'utilisation du site

ISA 3 - Former les prestataires du bâtiment

ISA 4 - Conduire des projets avec les scolaires et les étudiants

ISA 5 - Coordonner les actions avec les autres opérateurs Natura 2000 du Pays Basque

ISA 6 - Diffusion partagée sur la gestion des sites Natura 2000

Animation ► AN

AN 1 - Animer la mise en œuvre du document d'objectifs

Présentation d'une fiche-action type :

Code de l'action	INTITULE DE L'ACTION	PRIORITE 1 : Prioritaire et urgent 2. Prioritaire			
OBJECTIF OPERATIONNEL : Objectifs opérationnels de l'action ACTIONS : - opérations prévues					
<u>HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES</u>	<u>ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES</u>				
CONTEXTE : Justification de la mise en place de l'outil DETAIL DE L'ACTION : Description de l'action LOCALISATION DES ACTIONS : Zones géographiques prioritaires pour la mise en place de l'action. Pour plusieurs fiches-actions, une carte est jointe, pour localiser ces zones prioritaires. RECOMMANDATIONS DE GESTION :					
<p>Réalisation</p> <p>Maîtrise d'ouvrage potentielle : structure de droit public ou privé susceptible d'être responsable de l'organisation et de la réalisation de la fiche-action.</p> <p>Accompagnement technique : structure de droit public ou privé pouvant être sollicitée pour avis technique</p> <p>Remarque pour la mise en œuvre de l'action :</p>					
SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION : Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Evaluation de la mise en œuvre de l'action</u> • <u>Indicateurs d'évaluation de l'efficacité de l'action</u> 					
ESTIMATIF BUDGETAIRE : Type de financement pouvant être sollicités (outils Natura 2000/outils hors contrat)					
CALENDRIER PREVISIONNEL					
Année	n	n+1	n+2	n+3	n+4
Action					